



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

10 septembre 2026

EDUCATION :

LA 2^E CAMPAGNE NATIONALE DE DISTRIBUTION DE KITS SCOLAIRES AUX FILLES LANCEE A BLITTA

Blitta-Gare, 10 sept. (ATOP) – La deuxième édition de la campagne nationale de distribution des kits scolaires aux meilleures filles et aux filles vulnérables du primaire, collèges et lycées publics a été officiellement lancée, le mercredi 9 septembre à Blitta-Gare.



Des fournitures scolaires



Une bénéficiaire recevant son kit des mains du Dr Johnson

La cérémonie a été marquée par la remise symbolique de kits à des élèves des communes de Blitta. L'initiative s'inscrit dans le cadre du projet d'autonomisation des femmes et dividende démographique en Afrique subsaharienne plus (SWEDD+). Elle est financée par la Banque mondiale (BM), avec l'appui technique du Fonds des nations unies pour la population (UNFPA).

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----2-4
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----5-12
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----13-15
SPORTS	-----15-17

Ces kits permettront aux ayants droit d'aborder la nouvelle année scolaire dans de meilleures conditions, et de réduire certaines contraintes matérielles susceptibles de fragiliser leur maintien dans le système éducatif.

Au total, 150.000 kits composés de cahiers, règles, ardoises, ensembles géométriques, craies, stylos, et crayons seront distribués dans 1500 localités du pays au titre de l'année scolaire 2026-2027. En plus, les meilleures filles aux examens du CEPD, BEPC et BAC 1 bénéficieront, chacune, d'un sac scolaire équipé d'une plaque solaire et d'une lampe d'éclairage.

La ministre, secrétaire général de la Présidence du Conseil, Dr Sandra Ablamba Johnson, a souligné l'importance de cette action qui contribue à la promotion de l'éducation de qualité pour tous. « Éduquer une fille c'est éduquer toute une nation, c'est éduquer toute une communauté », a-t-elle affirmé. La ministre a exhorté les différents acteurs du monde scolaire à jouer leur partition pour l'atteinte des objectifs de ce projet.

Le ministre de l'Education nationale, Mama Omorou a félicité les lauréates aux examens tout en leur demandant de maintenir le cap. Il s'est engagé à œuvrer avec le corps enseignant à la mise en œuvre de la vision du Président du Conseil, qui insiste sur le travail, la persévérance et l'excellence en milieu scolaire.

La directrice de la division de la BM pour la Côte d'Ivoire, le Benin, la Guinée et le Togo, Mme Marie-chantal Uwanyiligira a exprimé sa satisfaction pour la réussite de cette campagne. Elle a réaffirmé l'engagement de son institution à soutenir le Togo dans ses efforts pour une éducation de qualité.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de la ministre en charge des Solidarités, Sankaredja-Sinandja Moni, des préfets de la région et du secrétaire exécutif du parti Union pour la République (UNIR), Atcholi Aklesso. D'autres autorités administratives, politiques et militaires de la région, des enseignants, des parents d'élèves et des élèves y ont aussi pris part.

ATOP/SF/MEK/SED



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité



ECHOS DE LA CAPITALE

HARCELEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL :

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION RENFORCE LES CONNAISSANCES DES JOURNALISTES

Lomé, 10 sept. (ATOP) - Vingt-cinq agents du ministère de la Communication et des médias privés ont entamé une formation sur la « Lutte contre le harcèlement en milieu professionnel », le jeudi 10 septembre à Lomé.

Cette rencontre de deux jours est initiée par la Cellule genre du ministère. Elle vise à renforcer les connaissances des agents sur l'identification des comportements constitutifs de harcèlement, les mécanismes de prévention, les voies de signalement et les mesures de prise en charge.

Les échanges porteront sur les différentes formes que peut prendre le phénomène dans le milieu professionnel. Le harcèlement moral peut notamment se traduire par des

humiliations répétées, des propos dégradants, des intimidations, des menaces ou l'exclusion systématique d'un collègue. Le harcèlement sexuel concerne, entre autres, les propos, gestes, sollicitations ou avances à caractère sexuel imposés à une personne contre son gré. Les discussions aborderont également le harcèlement verbal et psychologique, les comportements discriminatoires ainsi que le cyberharcèlement. Celui-ci peut se manifester par des messages ou publications répétés visant à humilier ou à intimider une personne à travers les outils numériques professionnels. Les abus d'autorité et certaines pressions répétées dans les rapports hiérarchiques sont aussi évoqués.



M. Ambroise Klévor (milieu) ouvrant les travaux



L'assistance

Le représentant du ministre de la Communication, M. Ambroise Klévor a fait savoir que « la lutte contre le harcèlement en milieu professionnel nous concerne tous. Elle exige de chacun une prise de conscience, mais aussi la mise en place d'un cadre permettant de prévenir, de dénoncer et de traiter les situations de harcèlement ». Il a encouragé les agents à mettre à profit les enseignements reçus et à servir de relais de sensibilisation au sein de leurs services et structures respectifs.

La présidente de la Cellule genre du ministère de la Communication, Lys Djamié, a appelé à faire de la prévention une responsabilité collective. « Nous devons contribuer à créer un milieu professionnel où chaque agent se sent respecté et protégé. Il est important de briser le silence autour du harcèlement et d'encourager les victimes ou les témoins à signaler les faits par les voies appropriées », a-t-elle indiqué. Elle a invité les responsables et les agents à privilégier des comportements fondés sur le respect, la dignité et l'égalité. Selon elle, le harcèlement peut avoir des répercussions sur le bien-être des victimes, leurs relations professionnelles et leur rendement.

Cette formation s'inscrit dans les efforts du ministère de promouvoir un environnement professionnel respectueux de la dignité humaine. ATOP/IS/AO

LUTTE CONTRE LES CATASTROPHES:

LA FONGTO OUTILLE LES PARTENAIRES DU PROJET RPR-TOGO SUR LES RISQUES CLIMATIQUES

Lomé, 10 sept. (ATOP) – Un atelier de formation s'est ouvert, le mercredi 9 septembre à Lomé, sur les changements climatiques et l'action anticipatoire, à l'intention des cadres de Plan international Togo, des membres de la Plateforme nationale de Réduction des risques de catastrophes et des organisations de la société civile.

Cette rencontre de trois jours est organisée par la Fédération des Organisations non gouvernementales au Togo (FONGTO), avec l'appui financier de Plan International Togo. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Répondre, Protéger, Reconstruire » (RPR-Togo).

L'objectif est de renforcer les capacités du personnel de Plan International Togo et des organisations partenaires sur les changements climatiques et l'action anticipatoire, afin d'améliorer la préparation, la résilience et la qualité des interventions humanitaires et de développement. Il s'agit également de renforcer les connaissances des participants sur les changements climatiques et leurs impacts, d'améliorer leurs capacités d'analyse des risques climatiques et des vulnérabilités, ainsi que de renforcer leurs compétences sur les principes et les mécanismes de l'action anticipatoire.



M. Ametepe (droite) livrant son allocution



Des participants

Les participants seront outillés sur des modules, entre autres, les aspects généraux sur le contexte climatique à l'échelle globale, régionale et nationale ; les généralités sur Finance climat ; le focus sur le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation et le Fonds pour les pertes et préjudices. L'assistance suivra aussi des présentations sur le cadre de gestion des risques et catastrophes, ainsi que le Système d'alerte précoce (SAP).

Le président par intérim du conseil d'administration de la FONGTO, Hansan Ametepe, a souligné la récurrence des aléas météorologiques extrêmes au Togo et l'urgence de changer de paradigme. « Il ne suffit plus d'attendre qu'une catastrophe survienne pour intervenir. Nous devons mieux anticiper les risques, mieux nous préparer et agir suffisamment tôt pour réduire leurs conséquences. C'est tout le sens de l'action anticipatoire », a-t-il déclaré. M. Ametepe a rappelé que cet atelier prolonge les actions concrètes déjà menées par le projet RPR-Togo, notamment l'appui à l'Agence nationale de la protection civile (ANPC) lors de l'exercice national de simulation « MIA DZRADO 2026 » dans le Bas-Mono, ainsi que la remise officielle de douze motopompes à l'ANPC en juillet dernier.

Le directeur du Développement de programme et d'influence de Plan international Togo, Abdoul-Baki Labodja a indiqué que Plan International Togo intègre dans sa stratégie la gestion des urgences, particulièrement dans les Savanes. Il a souligné qu'afin d'aligner le niveau de préparation et d'intervention de ses partenaires face aux aléas climatiques, l'organisation a mobilisé un financement nordique.

Les travaux connaissent la participation d'experts et de représentants du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), de la Croix-Rouge Togolaise et de l'ANPC, concrétisant la synergie requise entre institutions publiques et société civile face aux défis climatiques.

ATOP/SED/MD



ATOP

Pour vos articles, reportages

Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

OGOU :

LA COUR CONSTITUTIONNELLE SE RAPPROCHE DES CITOYENS DES PLATEAUX

Atakpamé 10 sept. (ATOP) - La plus haute juridiction de l'État a organisé, le mercredi 9 septembre à Atakpamé, une rencontre de concertation et d'échanges à l'attention des forces vives de la région des Plateaux.



Des participants



M. Djobo-Babakane (au micro)

Cette initiative se situe dans le cadre de son programme intitulé « Les entretiens de la Cour constitutionnelle ». Elle vise à démystifier le rôle primordial de la Cour et à vulgariser ses prérogatives.

L'événement a rassemblé des autorités administratives et locales, des représentants de la société civile et des formations politiques. Au cours de cette rencontre, les acteurs ont été éclairés sur le fonctionnement de l'institution, le cadre normatif régissant la protection des libertés publiques, ainsi que les exigences fondamentales de l'État de droit.

Le président de la Cour constitutionnelle, Djobo-Babakane Coulibale, a expliqué le rôle et la mission de son institution. Il a rappelé que la Cour s'érige fermement en juge de la constitutionnalité. « Je reste persuadé qu'à l'issue de nos délibérations et échanges, vous appréhenderez avec une clarté nouvelle le fonctionnement de la plus haute juridiction constitutionnelle de notre nation. Loin d'incarner une instance distante ou inassimilable, elle doit être perçue comme un bouclier indispensable à la préservation des droits et libertés inaliénables consacrés solennellement par la Constitution de la V^e République », a déclaré le président Djobo-Babakane.

La rencontre s'est déroulée en présence du préfet de l'Ogou, Ekpé Kodjo Agbéko représentant le gouverneur de la région des Plateaux.

ATOP/KJ/KKT/AJA

EDUCATION INCLUSIVE :

L'ONG EMPOWER HANDICAP APPUIE DES ENFANTS HANDICAPES DE DEUX PREFECTURES

Atakpamé, 10 sept. (ATOP) - L'ONG Empower Handicap a distribué, le mercredi 9 septembre à Atakpamé, des kits scolaires et de chaussants à trente et un enfants vulnérables en situation de handicap, des préfectures de l'Amou et de l'Ogou.

Chaque kit scolaire est composé en fonction des classes. Il est constitué de cahiers, stylos et autres articles scolaires. Cette initiative solidaire s'inscrit dans la continuité des campagnes annuelles de soutien menées par l'ONG pour briser les barrières liées au handicap et promouvoir l'équité scolaire dans la région des Plateaux.

Elle vise à offrir à ces apprenants les conditions matérielles nécessaires pour aborder l'année scolaire 2026-2027 en toute sérénité.



Le Père Dagodi remettant le kit à une bénéficiaire



Des bénéficiaires et responsables de l'ONG

Le représentant de l'ONG Empower Handicap, M. Matthieu Fagbedji, a réaffirmé la détermination de l'organisation en faveur de l'inclusion éducative. « Nous sommes convaincus que l'éducation constitue un levier majeur pour l'autonomisation des enfants en situation de handicap, et nous nous engageons fermement à soutenir ces jeunes dans la réalisation de leurs aspirations », a-t-il indiqué.

Le directeur diocésain de l'enseignement catholique d'Atakpamé, le Révérend Père Dagodi Eni Sewanou, a dit qu'aucun parent ne choisit d'avoir un enfant porteur de handicap et que chaque vie humaine est un don précieux. « À l'endroit des parents, je demande de ne pas se décourager. Ce que Dieu donne, nous l'accueillons à part entière. Et à l'endroit des enfants, ils ne doivent pas se croire diminués », a martelé le Révérend Père. ATOP/KKT/SED/BV

3^e SESSION ORDINAIRE 2026 :

LE CONSEIL MUNICIPAL DES LACS 4 FAIT LE POINT SUR SA GESTION ET SES PROJETS

Aného, 10 sept. (ATOP) - Les travaux de la troisième session ordinaire de l'année 2026 du conseil municipal des Lacs 4, consacrés notamment à la reddition des comptes administratifs, ont pris fin le mercredi 9 septembre à Anfoin, chef-lieu de la commune.

Ouverte le 6 juillet, la session a porté sur l'examen des activités menées et de la situation financière de la commune. Les conseillers municipaux ont notamment adopté le budget supplémentaire et examiné les rapports des commissions permanentes.

La reddition des comptes a donné l'occasion aux élus de présenter aux populations le niveau d'exécution du budget, les investissements réalisés et les résultats obtenus. Les échanges ont également permis aux citoyens de se prononcer sur les actions engagées, d'exprimer leurs préoccupations et de formuler des propositions. Cette démarche vise à renforcer la transparence dans la gestion communale et à associer davantage les populations aux décisions et aux actions de développement de leur collectivité.

Plusieurs projets destinés à améliorer les conditions de vie des populations ont également été retenus. Il s'agit notamment de la construction de dos d'âne dans les zones à risque, de l'aménagement de pistes rurales et de l'extension du réseau électrique vers



Les participants

les cantons de Ganavé et Fiata, ainsi que l'achèvement des apatams améliorés de Logopé et Kponté. Le conseil a également validé la construction d'un bâtiment scolaire à Hangoumé, la réalisation d'un forage à la mairie, l'acquisition de mobilier de bureau et la construction de boutiques au marché. La session a aussi servi de cadre à des échanges sur la campagne de promotion du branchement privé de la Togolaise des eaux (TdE) à Anfoin et sur l'utilisation de l'engrais biotonic.

Le préfet des Lacs, Bénissan-Tétévi Datè, a rappelé que la décentralisation doit contribuer au développement des territoires et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a appelé chaque acteur à assumer sa responsabilité dans la gestion de la commune.

Le maire des Lacs 4, Anenou Ayikoué Martin, a fait savoir que « la reddition des comptes est un devoir essentiel de toute institution soucieuse de transparence. Elle permet aux citoyens de mesurer le chemin parcouru, de comprendre les choix opérés et de renouveler leur confiance envers les institutions ». Il a appelé ses collègues à maintenir leur engagement afin que les projets retenus produisent des résultats concrets dans le quotidien des populations. Le maire a également sollicité l'appui des bonnes volontés pour accompagner les initiatives de développement de la commune.

ATOP/DK/AO

KLOTO/SANTE :

LES ASSUREURS EN RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITES SUR L'AMU

Kpalimé, 10 sept. (ATOP) - Les cadres des entreprises et sociétés d'assurance sont en atelier de renforcement de leurs connaissances sur l'Assurance maladie universelle (AMU), du 9 au 11 septembre à Kpalimé.



Les cadres des entreprises d'assurance suivant...



...le discours du ministre (au milieu)

L'activité est une initiative du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances, à travers la direction des assurances. Elle vise à aider les professionnels du secteur à mieux maîtriser le fonctionnement de l'AMU et son articulation avec les assurances complémentaires santé.

Les travaux portent notamment sur les fondements et les mécanismes de l'AMU, son cadre juridique et réglementaire, ainsi que les modalités de prise en charge des assurés. Les participants échangeront également sur la gestion des prestations, le contrôle, la supervision, la gestion des risques, la maîtrise des coûts et la prévention de la fraude. Ils sont appelés à développer des offres complémentaires adaptées aux besoins des populations et compatibles avec le régime obligatoire.

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances, Jean-Marie Ewonoulé Tessi, a indiqué que cette réforme constitue un socle important de la politique nationale de protection sociale et offre de nouvelles possibilités aux entreprises d'assurance. Selon lui, la généralisation de l'AMU

transforme l'environnement de l'assurance maladie privée. Le régime obligatoire de base doit ainsi constituer une fondation pour le développement d'offres complémentaires accessibles et conformes au cadre légal, a-t-il précisé. Le ministre a invité les assureurs à adapter leurs produits, leurs méthodes de tarification et leurs procédures de gestion des prestations.

Le secrétaire général de la préfecture de Kloto, Koudjo Kodjo, a encouragé les participants à mettre en pratique les connaissances qui leur seront données afin de proposer des produits d'assurance santé éthiques, transparents et accessibles à tous.
ATOP/AYH/AO/BV

DES PRODUCTEURS FORMES AUX BONNES PRATIQUES SYLVICOLES

Kpalimé, 10 sept. (ATOP) - Une cinquantaine de producteurs agricoles des Plateaux-Ouest ont été outillés sur les techniques de gestion des arbres agroforestiers et les bonnes pratiques sylvicoles, les 9 et 10 septembre à Kuma-Tokpli, dans la préfecture de Kloto.



Les participants attentifs....



...au message de M. Kpemoua (au micro)

L'Association de promotion des arbres fertilisateurs (APAF-Togo) a initié cette activité avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à travers l'initiative AFR100. La formation intervient dans le cadre d'un projet de restauration des terres qui prévoit la mise à disposition des plants au profit des producteurs des Plateaux-Ouest. Elle s'est déroulée dans une exploitation agricole afin de permettre aux producteurs de mieux maîtriser les techniques enseignées.

Les producteurs ont été notamment formés à l'identification des arbres naturellement régénérés dans les exploitations, la reconnaissance des espèces agroforestières utiles et leur protection lors des travaux d'entretien des cultures. Ils ont également échangé sur les techniques sylvicoles, l'intégration de la Régénération naturelle assistée (RNA) dans les systèmes de production et la valorisation des connaissances endogènes. La RNA est une technique de restauration des terres qui consiste à favoriser et protéger les plants qui poussent naturellement dans les champs, au lieu de les couper.

Le directeur exécutif d'APAF-Togo, Bayita Kokou, et le coordonnateur de l'initiative AFR100, Abalo Atakora, ont expliqué que la réussite d'une plantation agroforestière passe aussi par la conservation des arbres déjà présents naturellement dans les exploitations. Ils ont encouragé les producteurs à protéger et entretenir les arbres agroforestiers pour améliorer la fertilité des sols, sécuriser leurs revenus et préserver l'environnement.

Le représentant du directeur régional de l'Environnement, commandant des Eaux et Forêts, Adam Abdourazakou, a relevé que cette action contribue aux efforts nationaux de restauration du couvert forestier. Il a rappelé l'ambition du Togo de porter la couverture forestière à 26 % et de planter un milliard d'arbres à l'horizon 2030.

Le représentant du préfet de Kloto, M. Kpemoua Essohana, et l'adjointe au maire de Kloto 3, Gawosso Senam, ont fait savoir que cette formation contribue à la restauration des paysages, à la préservation des sols et de la biodiversité ainsi qu'à la lutte contre les changements climatiques.

L'APAF-Togo, active depuis 1992 dans la promotion de l'agroforesterie, bénéficie d'un financement de la FAO, avec l'appui de la BMZ à travers l'initiative AFR100. Le projet prévoit la production de 100.000 plants pour restaurer 500 hectares dans les Plateaux-Ouest. Cette session constitue la première étape d'une série de formations destinées aux producteurs agricoles bénéficiaires du projet dans les Plateaux-Ouest.

ATOP/AYH/AO/BV

VO/SANTE:

DES MATERIELS D'OXYGENOTHERAPIE AU CHP DE VOGAN

Vogan, 10 sept. (ATOP) – La Ligue togolaise pour la protection de l'enfance (LTPE) a remis au Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Vogan, un lot de matériels d'oxygénothérapie pour la réanimation néonatale, le mercredi 9 septembre à Vogan.



Des participants



Remise symbolique

Financé par CDK group, ce don s'inscrit dans le cadre du projet « Solidarité pour un nouveau-né ». Il a été rendu possible grâce au spectacle de bonne année 2026 et à ses partenaires financiers. Composé de 360 matériels d'oxygénothérapie, ce don vise à réduire le taux de mortalité néonatale et de morbidité. Il s'agit également de renforcer le plateau technique du centre de santé pour une prise en charge des enfants en détresse respiratoire, d'améliorer la qualité des soins et de donner aux nouveau-nés en situation critique, de meilleures chances de survie en garantissant la disponibilité permanente de l'oxygène toute l'année.

Le préfet de Vo, Leguèdè Kokou Jérôme et le président du conseil d'administration du CHP de Vogan, Dr Kalipé Kossi ont salué ce geste de la LTPE visant à sauver les femmes en travail, les nouveau-nés et les malades en situation critique. Ils ont promis faire un bon usage du don afin de protéger la vie de la population.

Le directeur régional de la santé de la région Maritime, Dr Agbétiafa Koffi Vovolité et le directeur du CHP de Vogan, Donou Komlan ont demandé à la LTPE et ses partenaires de poursuivre son engagement aux côtés du CHP et d'installer une unité de production d'oxygène dans la préfecture.

La coordonnatrice de la LTPE, Mme Kazoule Nina-Esso Afi et le représentant du CDK Group, M. Amevor Béthuel ont exprimé leur gratitude aux partenaires du projet et invité le personnel au bon usage des matériels.

Une remise symbolique de don et des sketches ont mis fin à la cérémonie, en présence des autorités politiques, administratives, traditionnelles, militaires, des partenaires ainsi que la population de la commune et ses environs. ATOP/AKS/AJA

DEVELOPPEMENT PERSONNEL :

UNE JOURNEE D'IMMERSION DES JEUNES A AKOUMAPE



L'assistance entretenue sur la découverte de soi

(CDEJ), abrités par ces églises partenaires. L'objectif est d'éveiller la conscience des jeunes sur l'importance de la pratique de la discipline spirituelle pour réussir leur vie et développer le caractère chrétien.

Les capacités des participants ont été renforcées à travers des communications portant notamment sur la découverte de soi et l'épanouissement personnel, la discipline spirituelle, la sagesse financière, l'orientation, ainsi que la planification de la vie. Dans leurs présentations, les orateurs ont défini la découverte de soi comme une aventure spirituelle et l'art de découvrir le plan du Créateur sa vie. Ils ont entretenu l'auditoire sur la nécessité de se connaître soi-même, le comportement des jeunes face aux réseaux sociaux, l'importance de rester intègre face aux défis et de nourrir son esprit de la vérité.

Les participants ont été outillés sur les avantages de la discipline spirituelle, notamment la sagesse, la protection contre les pièges de la vie, le développement des qualités chrétiennes et la maîtrise de soi. Les présentateurs ont exhorté les jeunes à s'organiser dans la vie, à être humble et à éviter la mauvaise gestion de leurs ressources ainsi que l'influence des mauvaises compagnies.

Le facilitateur de partenariat, Agbokou Kossi David a encouragé les jeunes à être disciplinés financièrement, à économiser et à demander la sagesse de Dieu pour mieux réussir leur vie.

Le président des clusters de Vo, Gnama Koutome a invité les participants à mettre en pratique les acquis de la journée. Il les conviés à discipline spirituelle pour devenir des modèles pour les autres.

ATOP/AKS/BV



ATOP

Pour vos articles, reportages

Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



TONE:**LE CONSEIL REGIONAL RECOMPENSE LES MEILLEURS ELEVES DANS LES SAVANES**

Dapaong, 10 sept. (ATOP) – Les meilleurs élèves aux examens du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et du Baccalauréat première partie (BAC 1) dans la région des Savanes ont été primés le mardi 8 septembre à Dapaong.



Les lauréats et officiels



M. Banlépo remet un vélo à une lauréate

Ce geste est à l'actif du Conseil régional des Savanes. Le but est de récompenser les élèves qui se sont distingués aux examens du BEPC et du BAC 1 toutes séries confondues afin d'encourager chez les apprenants l'excellence.

Les 5 premiers à ces différents examens dans les 7 préfectures de la région à savoir : Tône, Cinkassé, Kpendjal, Kpendjal ouest, Tandjouaré, Oti et Oti sud ont reçu chacun un kit composé d'un cartable à l'effigie du logo du Conseil régional, de cahiers de 100 et 200 pages, d'une boîte de craie, d'une calculatrice, de tissus et de couvertures kaki, entre autres. En outre, des vélos ont été remis aux six élèves les plus méritants de la région.

Le président du Conseil régional, Banlépo Nabaguedoa a souligné que cette action vise à célébrer l'excellence scolaire, tout en promouvant l'importance de l'éducation pour le développement. Il a encouragé les lauréats à toujours cultiver l'excellence avec davantage de détermination, de discipline et de persévérance. « La réussite scolaire ne doit pas être considérée comme une destination définitive, mais comme une étape vers de nouveaux défis. Le monde de demain aura besoin de jeunes compétents, responsables, créatifs, respectueux des valeurs et capables de contribuer positivement au développement de leur communauté et de leur pays », a-t-il relevé.

Le secrétaire général du gouvernement des Savanes, Kégbéro Latifou Seigneur a invité les lauréats à redoubler d'efforts, à poursuivre leur quête de connaissance et à cultiver les valeurs du travail, d'intégrité, de responsabilité et surtout de solidarité. M. Kégbéro a témoigné sa reconnaissance aux parents et enseignants qui, dans des conditions parfois difficiles, accompagnent quotidiennement les enfants sur le chemin du savoir. « À travers ces cérémonies, c'est également leur engagement que nous reconnaissons et encourageons », a-t-il déclaré.

Mlle Agbozo Amivi Abigaël, lauréate du BAC 1 au CREFTP de Dapaong avec une moyenne de 15,54/20 a, au nom des bénéficiaires, remercié le Conseil régional pour cette récompense. « Le kit scolaire et le vélo me motivent à travailler encore plus cette année pour décrocher le BAC II avec une moyenne plus élevée afin d'honorer tous ceux qui ont cru en moi et m'encouragent à exceller dans les études », a-t-elle confié.

ATOP/JK/DHK

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027 :**LES PARENTS ET ELEVES S'ACTIVENT POUR LES FOURNITURES A TSEVIE**

Tsévié, 10 sept. (ATOP)- A quelques jours de la rentrée scolaire 2026-2027, prévue le 14 septembre prochain, une équipe de l'Agence togolaise de Presse (ATOP) a effectué, le mercredi 9 septembre, une descente dans plusieurs points de vente de fournitures scolaires à Tsévié, pour constater l'ambiance qui y règne à l'approche de la reprise des classes.



Mme Djidjogbé (debout) présente des fournitures aux clients



Un client demandant le prix d'un kit

Dans les papeteries, boutiques, marchés et autres lieux de vente visités, cahiers, stylos, crayons, ensembles géométriques, sacs d'écolier, cartables et autres fournitures scolaires attirent les attentions. Des parents circulent avec les listes scolaires de leurs enfants à la recherche des articles nécessaires pour la rentrée.

Au nouveau marché de Tsévié, comme dans d'autres points de vente de la ville, les achats se font de manière progressive. Certaines familles parcourent plusieurs étalages avant de faire leurs choix, tandis que d'autres achètent les fournitures disponibles en fonction de leurs moyens.

A l'établissement « La Main de Dieu », situé à proximité de la Société des Postes du Togo à Tsévié, la responsable, Mme Juliette Djidjogbé, constate une activité encore modérée. « Tout se passe bien. On arrive à vendre un peu. Par rapport à l'année dernière, il n'y a pas d'affluence. On espère que ça va aller. On ne se plaint pas », a-t-elle indiqué.

Concernant les prix, elle précise que ceux-ci varient selon la qualité des articles. Les paquets de cahiers de 100 et 200 pages sont notamment proposés entre 1 000 et 1 500 F CFA. Selon elle, certains clients trouvent toutefois ces prix encore élevés et souhaitent une baisse du coût des fournitures.

Dans une autre boutique située non loin de la FECECAV, Mme Souroukpè Sisi, une mère de famille rencontrée lors de la visite, affirme que les derniers jours avant la rentrée constituent chaque année une période particulièrement chargée pour les parents. Elle estime que les prix restent élevés, même si elle reconnaît une certaine baisse par rapport à l'année précédente.

Au niveau de l'ancien marché, le boutiquier Johnny relève également une fréquentation moins importante que l'année dernière. « Les parents d'élèves viennent et se plaignent qu'il n'y a pas d'argent. L'année passée, à pareil moment, il y avait de l'affluence », a-t-il expliqué. Il dit espérer une amélioration des ventes dans les jours qui restent avant la rentrée.

Au nouveau marché, Mlle Mawupemo, gérante d'un étalage, observe pour sa part une progression timide de la clientèle. Elle indique que les cahiers sont vendus entre 900 et 1 700 F CFA, selon les formats et la qualité. « La clientèle avance un peu. Du peu que nous pouvons, nous arrivons à faire avec », a-t-elle déclaré.

Dans les différents points de vente visités, les préparatifs de la rentrée se poursuivent au rythme des possibilités de chaque famille.

ATOP/BBG/MG

NOUVELLES DE L'ETRANGER

NIGER :

LE POTENTIEL PÉTROLIER DU NORD DU BLOC KAFRA ESTIMÉ À ENVIRON 2,5 MILLIARDS DE BARILS

Niamey, (Xinhua) - Le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, a indiqué mercredi à Niamey que les ressources prospectives de la partie nord du bloc pétrolier de Kafra étaient estimées à environ 2,5 milliards de barils, tout en soulignant que ce chiffre restait soumis aux incertitudes liées à l'exploration.

Lors d'un point de presse consacré à l'avancement des activités d'exploration sur ce bloc situé dans la région d'Agadez, dans le nord du Niger, M. Tini a précisé que les travaux réalisés à Kafra avaient permis de mettre en évidence plusieurs découvertes et un potentiel pétrolier important.

Selon lui, les réserves 2P (réserves prouvées et probables) associées à une découverte réalisée sur le bloc avaient été estimées à environ 255 millions de barils en 2018. Une étude prospective menée en 2023 sur la partie nord du bloc avait, quant à elle, estimé à environ 2,5 milliards de barils les ressources prospectives de cette zone.

Le ministre a toutefois souligné que ces ressources prospectives ne constituaient pas des réserves directement disponibles pour la production, leur confirmation dépendant notamment des résultats des forages et d'études complémentaires.

Situé à environ 85 km de la frontière algérienne, le bloc Kafra couvre une superficie de 11.467 km². Les activités d'exploration du Niger dans cette zone remontent aux années 1970. "Kafra est un sujet important parce qu'il touche directement à notre avenir énergétique et économique", a déclaré M. Tini, ajoutant que le projet devait également contribuer au développement des compétences nationales, à la création d'emplois et au renforcement des entreprises nigériennes.

Xinhua

LA BCEAO MAINTIENT SES TAUX DIRECTEURS INCHANGÉS SUR FOND DE REMONTÉE DE L'INFLATION

Dakar, (Xinhua) - La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé mercredi de maintenir son principal taux directeur à 3,00% et son taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,00%, selon un communiqué publié à l'issue de la réunion de son Comité de politique monétaire.

Ces taux sont en vigueur depuis le 16 mars 2026. Le coefficient des réserves obligatoires reste également fixé à 3,00%.

Dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'inflation s'est établie à 0,4% au deuxième trimestre 2026, contre -0,2% au trimestre précédent, sous l'effet de la hausse des prix du transport, du logement et de certains produits alimentaires.

L'inflation devrait atteindre 1,0% en moyenne en 2026, après 0,0% en 2025. Des risques à la hausse persistent toutefois en raison des incertitudes liées à la crise au Moyen-Orient, souligne la BCEAO.

La croissance économique de l'Union est estimée à 6,0% au deuxième trimestre, en glissement annuel, après 6,1% au trimestre précédent. Elle est attendue à 6,1% pour l'ensemble de l'année 2026. Xinhua

SÉNÉGAL :**LE BILAN DE L'ÉPIDÉMIE DE DIPHTÉRIE MONTE À 57 CAS CONFIRMÉS, DONT HUIT DÉCÈS**

Dakar, (Xinhua) - Le Sénégal a enregistré 57 cas confirmés de diphtérie, dont huit décès, depuis la confirmation du premier cas le 1er août, selon un point de situation publié mercredi par le ministère sénégalais de la Santé et de l'Hygiène publique.

Selon le ministère, au 8 septembre, les 57 cas confirmés ont été recensés principalement dans la région de Kédougou (sud-est), avec 27 cas, à Louga (nord), avec huit cas, et à Dakar, la capitale, avec sept cas. Des cas ont également été signalés dans plusieurs autres régions du pays.

Face à la situation, le ministère a invité les parents à respecter le calendrier vaccinal du Programme élargi de vaccination, à vérifier le statut vaccinal de leurs enfants et, si nécessaire, à compléter les doses manquantes.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la diphtérie peut toucher tous les groupes d'âge, mais les personnes non vaccinées ou insuffisamment vaccinées sont particulièrement exposées. Les jeunes enfants présentent notamment un risque accru de décès. La maladie se transmet principalement par contact direct ou par voie aérienne, par l'intermédiaire de gouttelettes respiratoires émises lors de la toux ou des éternuements. Xinhua

BURKINA FASO :**LE PRÉSIDENT INAUGURE UN COMPLEXE INDUSTRIEL TEXTILE DES FORCES ARMÉES DU PAYS**

Ouagadougou, (Xinhua) - Le président burkinabè, le capitaine Ibrahim Traoré, a inauguré mercredi à Bobo-Dioulasso, dans l'ouest du pays, le complexe industriel textile des Forces du Burkina Faso, dénommé "TEXFORCES-BF".

"Nous inaugurons aujourd'hui un symbole vivant de notre souveraineté. Nous ne pouvons pas continuer à produire des matières premières et à exporter nos emplois. TEXFORCES doit être intégré dans la dynamique économique de Bobo-Dioulasso et du Guiriko. Nous inaugurons une nouvelle manière de penser notre économie", a déclaré le ministre burkinabè de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, Serge Gnaniodem Poda, qui lisait le discours du président Traoré à cette occasion.

Selon la Direction de la communication de la présidence du Burkina Faso, il s'agit d'une infrastructure stratégique destinée à produire des effets d'habillement pour les forces de défense et de sécurité, ainsi que pour les populations civiles.

Selon le ministère burkinabè de l'Economie et des Finances, l'investissement est évalué à 17 milliards de francs CFA (environ 30 millions de dollars). Le complexe aura une capacité de transformation de plus de 12 tonnes de coton-fibre par jour et devrait permettre la création de 600 emplois directs et de 15.000 emplois indirects.

La même source précise que le complexe devrait produire chaque année 20 millions de mètres de tissus, six millions de mailles, six millions de tenues, six millions de tee-shirts et un million de paires de chaussettes. A terme, TEXFORCES ambitionne de transformer annuellement 50.000 tonnes de coton, de produire 100 millions de mètres de

tissus tissés et 20 millions de pièces, ainsi que de créer 20.000 emplois directs et de soutenir 60.000 emplois et moyens d'existence au sein de l'écosystème cotonnier.

Xinhua



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



SPORTS

TOTALENERGIES CAF LIGUE DES CHAMPIONS :

LES MATCHS RETOUR DU PREMIER TOUR PRELIMINAIRE DECISIFS

CAIRE, (CAF) - Le premier tour préliminaire de la TotalEnergies CAF Ligue des Champions 2026/27 entre dans sa phase décisive cette semaine, avec les matches retour qui permettront de déterminer la majorité des clubs qualifiés pour le deuxième tour préliminaire.

Pyramids FC, TP Mazembe, Simba SC, Al Hilal et Atlético Petróleos figurent parmi les clubs qui abordent ces rencontres avec un avantage acquis à l'extérieur. Plusieurs autres affiches restent toutefois indécises après des matches aller particulièrement disputés.

Les vainqueurs des deux confrontations accéderont au deuxième tour préliminaire, où les attendent plusieurs des clubs les mieux classés du continent.

Pyramids FC a pris une sérieuse option sur la qualification après sa victoire 2-0 sur le terrain des champions du Kenya, Gor Mahia, à Nairobi.

Cinq fois champion d'Afrique, le TP Mazembe a également réalisé une excellente opération en s'imposant 1-0 face à Medeama SC, au Ghana. Les Corbeaux devront désormais préserver cet avantage à Lubumbashi.

En Tanzanie, Simba SC abordera son match retour avec une courte avance après sa victoire 1-0 contre Mighty Wanderers au Malawi, grâce à un but d'Anicet Oura en seconde période.

Atlético Petróleos s'est également imposé sur le même score sur le terrain de l'UD do Songo, au Mozambique. Au même moment, Teungueth FC a pris le meilleur sur le FC Canchungo, en Guinée-Bissau (1-0).

Al Hilal Omdurman est en position favorable après une convaincante victoire 2-0 à l'extérieur face à Aigle Noir, au Burundi.

Le Zamalek SC dispose lui aussi d'un avantage à l'extérieur après son succès 2-1 contre l'AS Port, à Djibouti. Le club égyptien tentera de confirmer sa qualification à domicile lors du match retour.

En déplacement aux Seychelles, Wiliete de Benguela a signé l'une des plus larges victoires du premier tour préliminaire en dominant Foresters FC (4-0). Le club angolais dispose ainsi d'une marge confortable avant la seconde manche.

Le Maghreb de Fès a également frappé fort en s'imposant 4-1 face à Rahimo FC, du Burkina Faso.

Au Gabon, l'AS Mangasport a pris une option après sa victoire 3-1 contre African Stars et se déplacera en Namibie avec deux buts d'avance. De son côté, CFFA a dominé Lijabatho FC du Lesotho (2-0).

Si plusieurs clubs ont déjà pris une sérieuse option sur la qualification, certaines affiches restent totalement ouvertes avant les matches retour.

El Merriekh Bentiu, en provenance du Soudan du Sud, la JS Saoura d'Algérie et le Swehly SC de Libye disposent chacun d'un avantage d'un but avant leur seconde confrontation.

Les Aigles du Congo ont, pour leur part, signé un début historique dans les compétitions interclubs de la CAF en s'imposant 1-0 face à l'APR FC du Rwanda. Soze Zemanga est entré dans l'histoire du club en inscrivant son tout premier but sur la scène continentale.

Pour leur première participation à la TotalEnergies CAF Ligue des Champions, les Mauriciens de La Cure Waves ont réalisé une performance remarquable en tenant en échec Orlando Pirates (0-0). La tâche s'annonce plus difficile au match retour en Afrique du Sud, mais les champions de Maurice se déplaceront avec la conviction de pouvoir encore créer la surprise après avoir tenu tête à l'un des clubs les plus expérimentés du continent.

Alors que la plupart des places pour le deuxième tour préliminaire se joueront à l'issue de ces 90 minutes, voire au terme d'une prolongation ou d'une séance de tirs au but, les matches retour promettent une nouvelle série de rencontres à forts enjeux sur la scène continentale.

La CAF accordera par ailleurs une subvention de 100 000 dollars aux clubs éliminés lors des tours préliminaires, afin de contribuer à leurs frais de déplacement et autres dépenses logistiques. Cette mesure s'inscrit dans la volonté de la CAF de poursuivre son soutien aux clubs engagés dans les compétitions interclubs africaines.

L'enjeu reste considérable pour les équipes encore en lice. Le futur vainqueur de la TotalEnergies CAF Ligue des Champions 2026/27 bénéficiera d'une dotation record de 6 millions de dollars.

TotalEnergies CAF Ligue des Champions 2026/27 – Premier tour préliminaire, matches retour

Tous les horaires sont indiqués en GMT.

Jeudi 10 septembre 2026

15h00 : Foresters FC – Wiliete de Benguela

Vendredi 11 septembre 2026

14h00 : Sobemap FC – Rangers Int'l FC

16h00 : APR FC – Les Aigles du Congo
 Samedi 12 septembre 2026
 13h00 : Al Hilal SC – Aigle Noir FC
 13h00 : Heegan SC – El Merriekh SC Bentiu
 13h00 : African Stars – AS Mangasport
 13h00 : Power Dynamos FC – Al Merreikh SC
 13h00 : Orlando Pirates FC – La Cure Waves SC
 13h00 : Nsingizini Hotspurs – Scotland FC
 14h00 : Lijabatho FC – CFFA
 14h00 : TP Mazembe – Medeama SC
 15h00 : Atlético Petróleos – UD do Songo
 15h00 : Rahimo FC – MAS Fès
 16h00 : Young Africans SC – Gaborone United FC
 16h00 : Djoliba AC de Bamako – Club Africain
 16h30 : Medina United FC – Star Sport Academy
 17h00 : Zamalek SC – AS Port
 19h00 : MC Alger – ASN Nigelec

Dimanche 13 septembre 2026

12h00 : KVZ FC – Swehly SC
 13h00 : Simba SC – Mighty Wanderers
 15h00 : Rivers United – FC San Pedro
 16h00 : Stade Malien – Colombe Sportive DL
 16h00 : ASEC Mimosas – ASCK
 16h00 : Sidaama Buna FC – Aiglons FC
 N'Djamena
 16h00 : Horoya AC – JS Saoura
 17h00 : Pyramids FC – Gor Mahia FC
 17h00 : FC Nouadhibou – Vipers SC
 17h00 : Teungueth FC – FC Canchungo
 12h00 : Fomboni FC de Moheli – 15 de Agosto
 Pour plus d'informations sur les compétitions
 interclubs de la CAF TotalEnergies, rendez-vous
 sur www.cafonline.com. CAF

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 00-15-36-32
 E-mail: contact@atop.tg/ Facebook/Twitter: @atopTG
 Site web: www.atop.tg

Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyèmi

Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou

Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey
 &
BARANDAO Konaka

Chef section Reportage
GOMEZ Kokoénè Ayaovi

Chef section Photographie
DJOKPE Koffi

Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi

Copyright, ATOP. Tous droits réservés